



mon journal

DU TRI
ET DE L'ENVIRONNEMENT



**ICI, RIEN NE SE PERD, TOUT S'ENRICHIT :
VOS BIODÉCHETS NOURRISSENT NOS SOLS**



Chers habitants,

Depuis 1999, le Bassin de Pompey collecte en porte-à-porte vos biodéchets – restes alimentaires et déchets de jardin. Un choix pionnier, à une époque où seules quelques rares collectivités s’y étaient engagées. Aujourd’hui, la loi impose à l’ensemble du pays ce que nous pratiquons depuis plus de 25 ans. Une avance dont nous pouvons collectivement être fiers.

Les résultats sont concrets : chaque année, près de **6 000 tonnes de biodéchets collectés** sur notre territoire sont transformées en compost à la plateforme de Marbache – une ressource naturelle précieuse, restituée aux sols.

Pourtant, l’analyse de vos poubelles nous le rappelle : **près de 18 kg de biodéchets par habitant et par an** finissent encore dans les ordures non recyclables (bac gris et bleu).

Ce numéro vous donne toutes les clés pour franchir ce dernier pas. Bonne lecture à toutes et à tous !

Valentin DETHOU

Président de Bassin de Pompey

Jérôme CARY

Vice-Président délégué à la transition énergétique, au traitement et à la valorisation des déchets

ACTUS

INCENDIE CHEZ PAPREC:

LE DANGER CACHÉ DES BATTERIES MAL TRIÉES



Source photo : L'Est Républicain

L’incendie survenu au centre de tri des emballages ménagers et papiers, Paprec, situé à Dieulouard, le 6 novembre 2025, rappelle une réalité préoccupante : les erreurs de tri, notamment des piles et batteries, peuvent avoir de lourdes conséquences. Ces déchets considérés comme dangereux peuvent provoquer des départs de feu dans les centres de tri, mais aussi dans les camions de collecte, mettant **en danger les salariés**.

Au-delà du risque humain, ces incidents entraînent des dégâts techniques importants et des pertes financières considérables.

Un geste simple peut pourtant faire la différence : **déposer ses piles et batteries dans les points de collecte dédiés** en magasins ou à la déchetterie. En effet, elles contiennent des matières polluantes qu’il convient de traiter dans les filières spécifiques.

Il s’agit d’une responsabilité individuelle essentielle face à un enjeu de sécurité collectif et environnemental.

PLUS D'INFOS

sur ecosystem.fr
ecosystem
recycler c'est protéger



PAPIER DÉCHIQUETÉ:

UNE FAUSSE BONNE IDÉE POUR LE RECYCLAGE

Contrairement aux feuilles de papier classiques entières, le papier déchiqueté ou broyé n’est pas recyclable en centre de tri.

En effet, en raison de sa petite taille, il passe à travers les machines de tri, contamine les autres déchets (mélangés ou accrochés aux autres matériaux) et ne peut tout simplement pas être valorisé correctement.

Déposez les documents confidentiels dans le bac d’ordures ménagères non recyclables (bac gris à couvercle bleu), ils seront incinérés.

LES DÉCHETS ONT DE L'AVENIR



LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES À LA PORTÉE DE TOUS

LES CHIFFRES CLÉS



18 Kg/an/hab.
de biodéchets sont encore
déposés dans la poubelle
grise et bleue,
qui finissent incinérés.



100%
des ménages ont
accès à une solution
proposée par Bassin de Pompey
pour trier les déchets alimentaires

Parmi les biodéchets jetés dans
les ordures ménagères, on trouve :



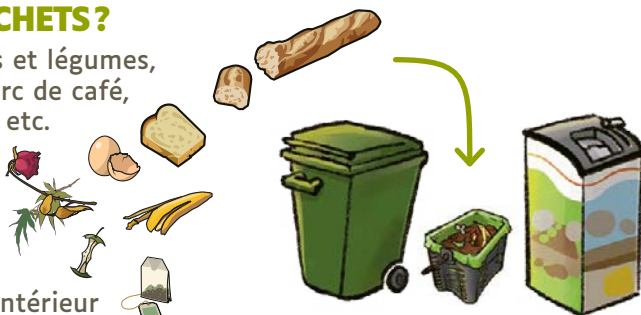
4,5%
des déchets liés
au gaspillage alimentaire

Source : caractérisation des ordures ménagères résiduelles sur Bassin de Pompey, Ecota Conseil, 2024

PLUSIEURS SOLUTIONS DE TRI

POUR QUELS DÉCHETS?

- Épluchures de fruits et légumes, trognons, fanes, marc de café, sachet de thé, pain, etc.
- Viande, poisson, coquilles d'œufs, os, mouchoirs et essuie-tout...
- Restes de repas
- Fleurs et plantes d'intérieur



DANS QUOI LES METTRE?

Un petit seau doté d'un couvercle, facile à transporter, avec éventuellement un sac vert compostable disponible en mairie ou à la Communauté de Communes.

OÙ LES DÉPOSER?

Solution de collecte :

- dans le bac vert individuel réservé aux habitats individuels
- dans un des points d'apport volontaire à biodéchets réservés aux habitats collectifs et aux centres-villes.

À QUOI ÇA SERT ?

- 1** Le compost produit à partir de ces déchets participe à l'amélioration de la qualité et de la santé du sol. Ce compost est mis à disposition gratuitement pour les habitants du territoire à la composterie intercommunale située à Marbache.
- 2** Valoriser les biodéchets et éviter de les brûler. Lorsqu'ils ne sont pas triés, ils finissent incinérés et ne sont pas valorisés.

JE RECYCLE MES DÉCHETS

FEUILLES ET TONTES:

CA RESTE À LA MAISON!

LE BRÛLAGE, UNE PRATIQUE INTERDITE ET POLLUANTE

15 %

des Français ayant un jardin brûlent leurs déchets verts malgré l'interdiction, contribuant ainsi à la pollution de l'air.

830 000 TONNES

de déchets verts sont brûlées chaque année en France, ce sont donc des ressources organiques qui ne viennent pas nourrir les sols.

RAPPEL IMPORTANT

Le brûlage des végétaux est **interdit**. Au-delà de la gêne pour le voisinage, c'est une pratique très polluante.



Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules fines qu'un trajet en voiture diesel d'environ 14 000 km.

Source: ADEME



LES RISQUES DU BRÛLAGE

- › Impacts sur la santé (émission de polluants nocifs dans l'air)
- › Risque d'incendie
- › 750 € d'amende

DES SOLUTIONS SIMPLES ET UTILES POUR LE JARDIN

QUELLES SOLUTIONS?

- › Broyage
- › Paillage
- › Compostage
- › Haie sèche



Quels déchets verts?
Feuilles mortes, branches d'arbres, taille-haies, mauvaises herbes, tonte de pelouse...

POURQUOI?

- › Moins de végétaux jetés
- › Valorisation sur place
- › Sols plus fertiles
- › Moins de sécheresses et de maladies
- › Accueil de la biodiversité
- › Plus d'économies et de bien-être: pas d'achat de paillage, moins d'eau et de pesticides, moins de trajets à la déchetterie, moins de pollution...



DES ASTUCES POUR MOINS DE DÉCHETS ET PLUS DE NATURE

- 1** Favoriser les arbustes à croissance lente
- 2** Tondre moins ras et en mulching
- 3** Garder un coin sauvage (prairie fleurie, tas de branches coupées...) pour accueillir les abeilles, papillons, hérissons...



Valoriser ses déchets verts sur place, c'est bon pour le jardin, pour l'air et pour la santé.

JE TRIE MES DÉCHETS

BIEN TRIER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES: UN GESTE ESSENTIEL



Le bac vert et les points d'apport volontaires permettent de transformer les biodéchets en compost, une ressource utile pour les sols et l'agriculture. Encore faut-il que le tri soit bien fait.

Les erreurs de tri dans ces contenants restent trop fréquentes et entraînent des conséquences concrètes. Lors du déchargement à la composterie, les agents doivent retirer manuellement les indésirables, ce qui alourdit la prise en charge de ces déchets et peut présenter des risques pour leur sécurité.

Ces erreurs impactent aussi la qualité du compost et perturbent le processus.

À NE PAS DÉPOSER



Cendres chaudes



Litières minérales



Bois traités



Terre



Cadavres d'animaux



Excréments



Sacs plastiques



Cailloux et pierre



Ferrailles

UN COMPOST DE QUALITÉ

Le compost de Bassin de Pompey est conforme à la norme française NF U44-051. Cela signifie qu'il a été contrôlé et qu'il répond à des critères stricts de qualité et de sécurité. Il peut ainsi être utilisé pour enrichir les sols et favoriser la croissance des plantes.

En triant correctement vos biodéchets et en évitant les déchets indésirables, vous contribuez à produire un compost de meilleure qualité!



NORME
NF U44 051



LES ACTIONS DE BASSIN DE POMPEY

Vous l'avez peut-être remarqué sur le fourgon pédagogique: cinq mots-clés invitent à adopter un mode de vie « mini déchets ». Parmi eux, **réparer** occupe une place essentielle. Prolonger la durée de vie des objets permet de réduire ses déchets tout en faisant des économies.

Sur Bassin de Pompey, plusieurs initiatives locales facilitent cette démarche. Ces espaces conviviaux sont l'occasion d'apprendre à réparer ensemble et de prolonger la durée de vie de vos objets du quotidien :



› **Le Repair Café**, animé par des bénévoles de l'association Cultures et Partages, vous accueille au 2 bis rue du 15 septembre 1944 à Frouard, chaque dernier vendredi du mois à partir de 18h.



› **Le Café Repair Too**, animé par des bénévoles du Foyer Rural de Bouxières-aux-Dames (rue du Téméraire), chaque troisième samedi du mois de 9h30 à 11h30.



OÙ NOUS RETROUVER PROCHAINEMENT

› **Samedi 12 septembre 2026 15h-20h :**
Marbi'marché, parc du château à Marbache



› **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) du 21 au 29 novembre 2026 :** des ateliers pour tous afin d'agir contre la surconsommation. Gardez une place dans votre agenda, programme dévoilé en septembre!

› **Samedi 5 septembre 2026 10h-12h30 :** atelier mobile, Place Steinach à Lay-Saint-Christophe

› **Samedi 26 septembre 2026 10h-16h :** journée du réemploi, Hall Lerebourg à Liverdun

› **Chaque 1^{er} lundi du mois 10h-12h :** présence parking Match à Champigneulles

› **Chaque 2^e mercredi du mois 14h-16h :** permanence à l'accueil de Vivest, 10 rue du Pré Saint-Nicolas à Liverdun

› **Chaque 3^e jeudi du mois 16h-18h :** présence parking Leclerc à Frouard

LE SAVIEZ-VOUS?

À PROXIMITÉ DE LA COMPOSTERIE, LE MARAÎCHAGE DE BASSIN DE POMPEY ILLUSTRE PLEINEMENT L'ENGAGEMENT DU TERRITOIRE EN FAVEUR D'UNE ALIMENTATION DURABLE.



Créé en 2017 sous la forme d'un chantier d'insertion, il mobilise aujourd'hui une dizaine d'agents accompagnés d'un encadrant.

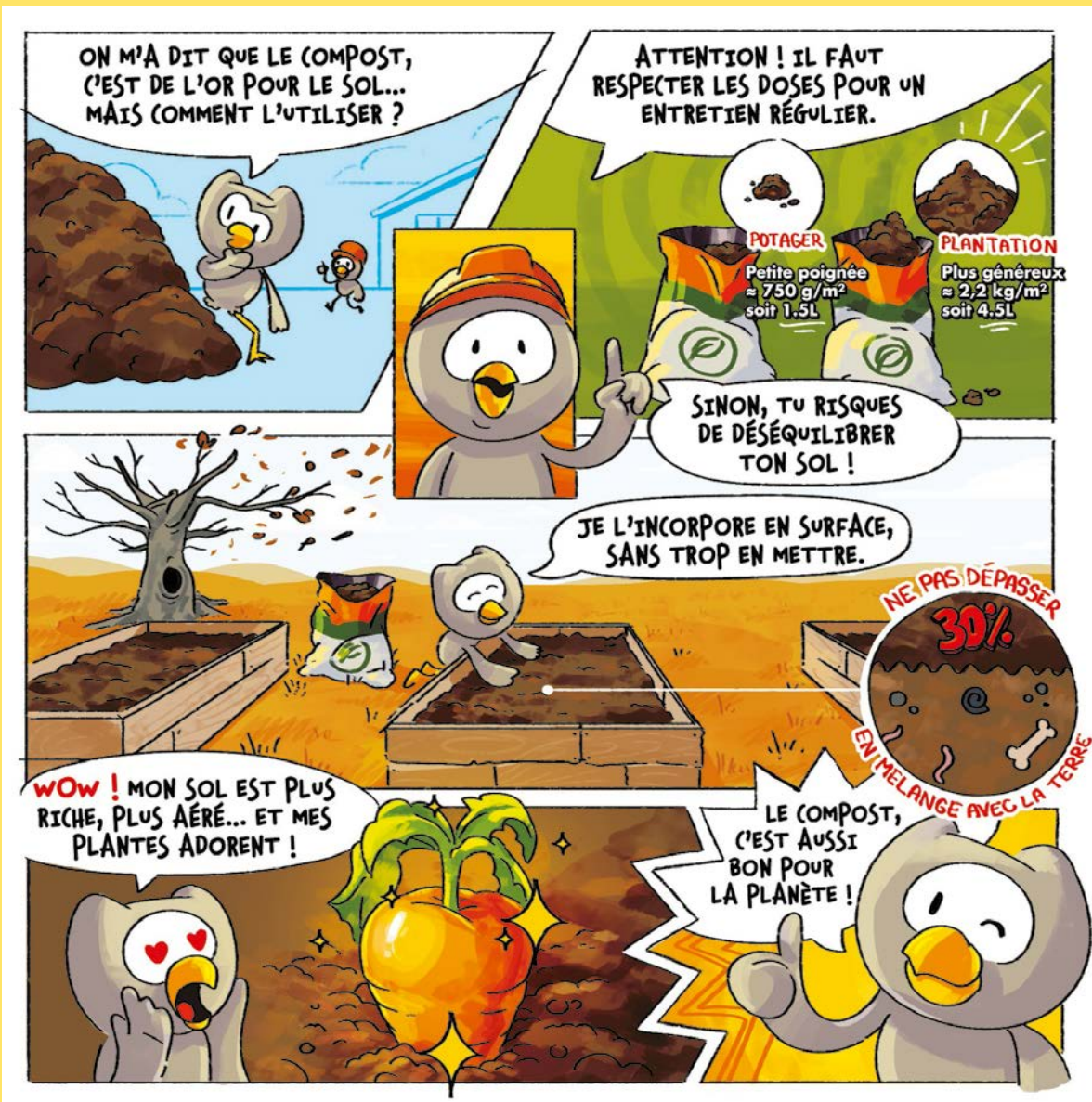
Implanté sur une surface d'environ 2 hectares, le site a atteint en 2025 une production annuelle de **10 tonnes de fruits et légumes certifiés bio**. Plus de 35 variétés de saison y sont cultivées avec le compost issu des déchets verts, au rythme des cycles naturels.

Une collaboration étroite avec la cuisine centrale permet d'ajuster les cultures aux besoins et à la saisonnalité. Ainsi, une partie des fruits et légumes servis dans les cantines scolaires provient directement du maraîchage, favorisant les circuits courts et de qualité.

LE TRI DES DÉCHETS EN IMAGES

BIEN UTILISER LE COMPOST

DANS SON JARDIN



VIS MA VIE D'AGENT D'EXPLOITATION À LA COMPOSTERIE

TÉMOIGNAGE

POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER EN QUOI CONSISTE VOTRE MÉTIER ?

Mon rôle consiste à transformer et valoriser les biodéchets des habitants de Bassin de Pompey en compost, qu'il s'agisse des déchets verts ou des déchets alimentaires. Avec mon collègue Nicolas, nous sommes en charge du contrôle qualité du compost tout au long du process. Nous vérifions que les seuils légaux ont été atteints et gérons les différentes étapes pour que le compost arrive à maturité avant distribution en conformité avec les normes NF U44-051.

Au quotidien, cela passe par la conduite d'engins pour gérer les flux entrants et sortants de la plateforme, aussi bien pour la composterie que pour la filière bois. J'assure également l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des particuliers et des professionnels qui viennent déposer leurs déchets.

À QUOI RESSEMBLE UNE JOURNÉE TYPE ?

Je commence ma journée à 7h45 en vérifiant que la plateforme est prête à accueillir les nouveaux apports. Les journées sont très variées: conduite d'engins, accueil du public, entretien mécanique, nettoyage... Chaque journée apporte son lot de tâches différentes.

UN MESSAGE POUR LES USAGERS ?

Nous aimerions que certains usagers soient plus attentifs au respect du sens de circulation sur le site et plus respectueux envers le personnel. Et surtout, n'hésitez pas à venir nous voir si vous avez des questions: nous sommes là pour vous renseigner et vous accompagner.

QUAND LE TRI EST BIEN FAIT PAR
LES USAGERS, ÇA FACILITE NOTRE
TRAVAIL ET LE COMPOST EST
DE MEILLEURE QUALITÉ.

*Louis, 26 ans, travaille à la
composterie depuis 6 ans.*



AVEZ-VOUS UNE ANECDOTE À PARTAGER ?

Un jour, nous avons découvert de petits chatons abandonnés dans un tas de déchets verts. Une situation triste au départ, mais qui s'est heureusement bien terminée: les chatons ont été recueillis et font aujourd'hui le bonheur de leurs nouvelles familles.

QU'EST-CE QUI VOUS MOTIVE AU QUOTIDIEN ?

Ma principale motivation, c'est de voir la qualité du produit fini et de recevoir les retours positifs des usagers satisfaits du compost distribué.



L'appli du tri
qui vous
facilite la vie!



Communauté de Communes de Bassin de Pompey | Rue des 4 éléments
BP 60 008 | 54 340 Pompey | Tél. 03 83 49 81 81 | Fax: 03 83 49 81 99



f | in | www.bassinpompey.fr